

## Au fil de l'eau à vélo

### MARIGNANE

Les paysages des Bouches-du-Rhône sont l'un des attraits les plus forts du territoire. Le département a d'ailleurs reçu en 2014 le label national Département Fleuri ; cette marque d'un accueil de qualité récompense les actions en faveur d'une amélioration du cadre de vie pour tous. Pour découvrir ces paysages multiples, Bouches-du-Rhône Tourisme vous propose une sélection d'itinéraires de découverte, parmi lesquels

#### «AU FIL DE L'EAU À VÉLO»

Tout au long de ces parcours, découvrez nos villes et villages, nos rues et nos ruelles : paysages connus ou pépites cachées, ils pourraient être ceux que nous empruntons quand nous voulons faire connaître à nos amis nos sites préférés.

Bon voyage en Provence !



**Accès :** Carreize :  
ligne 38 : Martigues/ Vitrolles  
ligne 36 Marseille Arenc/Marignane

**Parking :**  
Stade du Bolmon

Informations pratiques	à vélo 1h / 5 km Niveau Facile
------------------------	--------------------------------------

Marignane est d'abord connue pour son aéroport international et ses activités économiques aéronautiques.

En général, on connaît moins la très grande diversité des milieux naturels qui caractérisent son territoire. En effet, le promeneur peut sur quelques kilomètres passer d'une colline calcaire à affleurements géologiques à dinosaures, couronnée par un oppidum celto-ligure (la colline Notre-Dame-de-Piété aménagée en ZAPEF : Zone d'Accueil au Public en Forêt) à la plus grande lagune méditerranéenne d'Europe, l'étang de Berre, en suivant le fil de l'eau de son fleuve côtier, la Cadière, puis l'étang de Bolmon et les marais de la Palun.

Ces différents milieux, secs ou humides, alternativement inondés ou exondés, plus ou moins salés, induisent une très grande diversité paysagère. Chacun de ces paysages est peuplé par des espèces animales et végétales caractéristiques, aboutissant au final à une vie sauvage particulièrement riche et diversifiée.

#### DÉCOUVERTES

##### Le Musée Raimu

Tel : 04 42 41 52 10

C'est à Marignane, dans une "villa bourgeoise" du siècle dernier, entièrement rénovée, que le nouveau musée Raimu s'est installé. La vie et la carrière de Jules Muraire dit Raimu y sont mises en scène au travers de nombreux documents exceptionnels issus de la collection personnelle de la famille de l'acteur.

#### CONTACTS UTILES

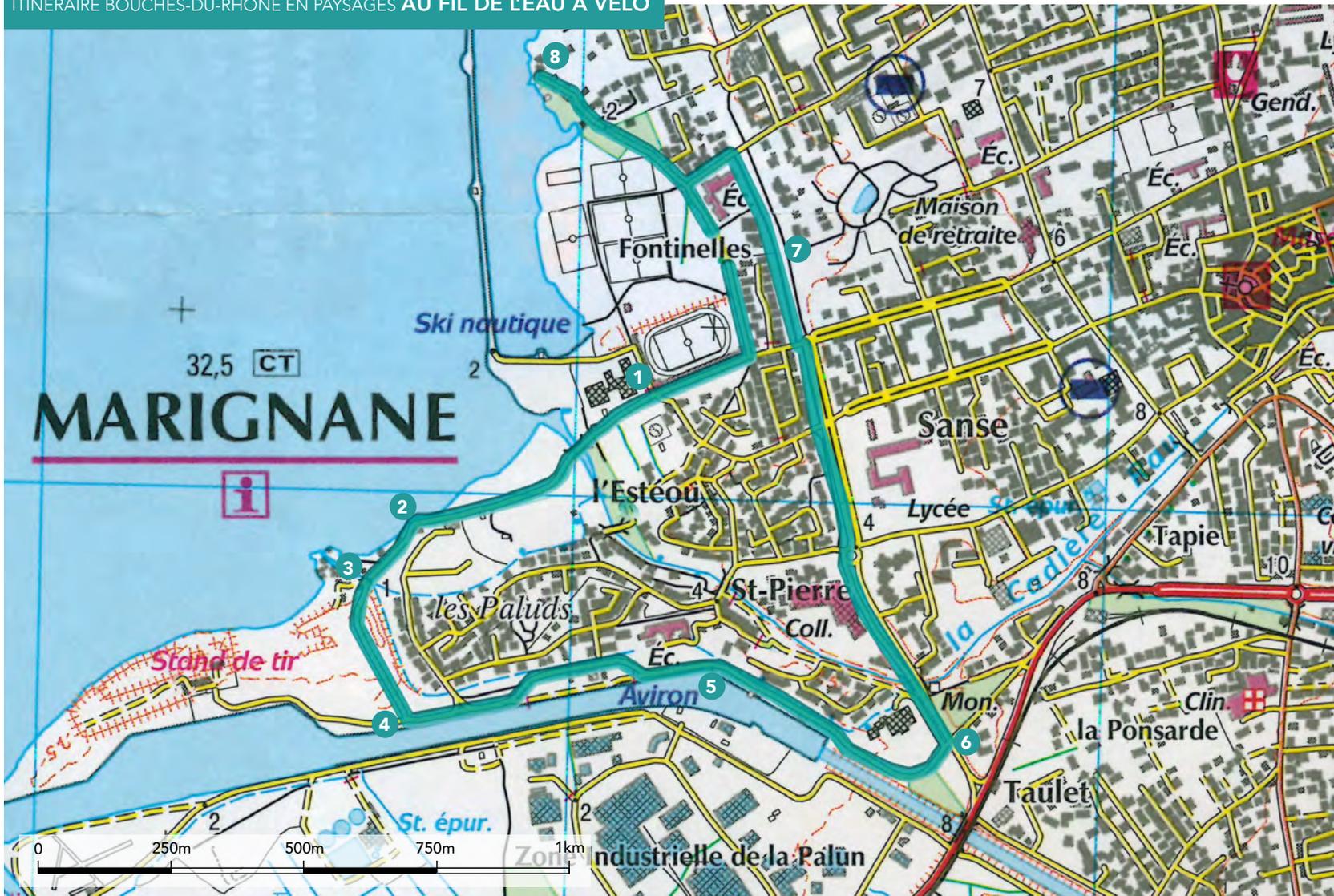
##### Office de Tourisme

Tel.: 04 42 31 12 97



BOUCHES-DU-RHÔNE TOURISME  
13, rue Roux de Brignoles 13006 Marseille  
Tél. 04 91 13 84 40  
web : www.myprovence.fr





© IGN Paris 2007 - Extraits carte I.G.N. n°3144 OT @ Reproduction interdite - N° 30 7087

**5** Tournez à gauche pour longer le canal. Contournez sur votre gauche une propriété et revenez le long du canal. Le canal de Marseille au Rhône a été construit au début du XX<sup>e</sup> siècle et a fonctionné jusqu'en 1963, date à laquelle a eu lieu l'éboulement du tunnel du Rove qui a rendu impossible la circulation des bateaux. Tournez 2 fois sur votre gauche pour arriver sur l'Avenue du Général de Gaulle.

**6** Continuez sur la piste cyclable, en longeant l'Avenue du Général de Gaulle.

**7** Après le 2<sup>e</sup> Rond-Point, faites un détour sur votre gauche pour voir le Parc Ferrage d'une superficie de 3,5 hectares. Grande diversité d'essences végétales. Pelouses, massifs fleuris et nombreuses diversités d'arbres.

**8** Reprenez la piste cyclable puis tournez à gauche au niveau du groupe scolaire "Henri Fabre" Boulevard de la Signore. Tournez à droite chemin dei Cassaire, impasse non goudronnée de 200 mètres. Vous y verrez des cabanons et bastides au bord de l'Etang de Bolmon. Revenez sur vos pas, continuez tout droit rue Pierre René Mayan, puis tournez à droite rue Edmond Rostand pour revenir au parking du stade de Bolmon.

**1** Du parking du stade du Bolmon suivez le chemin de l'Estéou - cheminement pour piétons et cyclistes délimité par une petite barrière en bois.

**2** Vous arrivez à la "pointe du ruisseau" : des bancs, des jeux d'enfants, une vue sur l'étang et au

loin sur le lido du Jaï...un moment de contemplation !

**3** En continuant le chemin sur votre droite vous verrez le "Village des pêcheurs" : de nombreuses cabanes végétales, puis en dur, ont été édifiées au bord de l'étang du Bolmon jusque dans les années 50.

Cabanons de pêcheurs, de chasseurs et de villégiature.

**4** Suivez le chemin de l'Estéou pour arriver au bord du « Canal du Rove ». Aire d'observation des cygnes : de nombreuses informations vous seront données sur ces animaux familiers des lieux. De l'autre côté

de la berge, vous pouvez voir la zone humide des Paluns.



**BOUCHES-DU-RHÔNE** TOURISME  
13, rue Roux de Brignoles 13006 Marseille  
Tél. 04 91 13 84 40  
web : www.myprovence.fr

